

Grimpée
Pont des Mottets/ Crest Voland/ le Lachat
Samedi 20 Juin 2026

Olympique Cyclisme Albertville

- **Epreuve ouverte :**

Licenciés FSGT, FFC et UFOLEP à partir de cadets inclus et Non Licenciés de plus de 18 ans avec certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition. (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

- **Horaires :**

Remise des dossards à Crest Voland à partir de **8 h 30**. (*Dossards à droite*)

Appel des coureurs 9h40 pour se rendre au départ. Départ à **10h00.**,

- **Itinéraire :**

Départ : Au niveau du site d'escalade en haut du pont des Mottets, route des Mottets D71a direction Crest Voland. Crest Voland, route des Saisies D71a ; **Arrivée :** Croix des Ayes (Parking Lachat)

- **Règlement :**

Conforme au règlement FSGT Savoie/Ht Savoie 2026 mis à jour en février 2026

Respect impératif du code de la route ; signaleurs en poste fixe pour assurer la sécurité des compétiteurs et leurs assurant la priorité de passage.

Casque rigide obligatoire, jugulaire attachée, pour toutes les catégories en compétition comme à l'échauffement.

Voiture suiveuse strictement interdite

Epreuve faite sur route non privative, vous devez rester vigilant(e) aux réactions des automobilistes et respectez les ordres des signaleurs.

Pour les non licenciés, il est fortement conseillé de souscrire à une assurance individuelle. (*Il appartient aux participants de se garantir en dommage et responsabilité physique et matériel : ni l'Organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le Participant, le matériel et les équipements des Participants notamment en cas d'accident, de chute ou de vol.*)

- **Engagement :**

Engagements avant le jeudi 18 juin minuit.

Tout engagement implique le paiement préalable des droits d'inscription ; pour les individuels FSGT, UFOLEP, FFC **10 €**. Pour les non licenciés **15 €**. Les inscriptions se font **en ligne sur la plateforme eventicom.fr**.

Possibilité de s'inscrire sur place le jour de la course 15 €.

- **Récompenses.**

Classement et récompenses par catégorie d'âge suivant le règlement FSGT 73/74.

Première équipe FSGT sur les 4 meilleurs coureurs du même club classés.

- **Remise des prix :** Vers 12h00 à Crest Voland

